

Conf nationale du NPA - Non aux coups de pression contre le CCR: respect des droits démocratiques de tou-te-s !

Les dirigeant-e-s de la pfU ont pris la pré-candidature d'Anasse comme prétexte pour multiplier les coups de pression contre le CCR¹. Menaces plus ou moins explicites d'exclusion, coup de force contre deux femmes du CCR empêchées de participer à une réunion de la

coordination parisienne par des hommes de la pfU (fait établi par la commission de médiation, qui a préconisé la suspension des camarades incriminés pour trois mois), annonces d'une séparation après (voir durant ?) la CN...



Pourtant, Julien, membre pfU du CE, parle de « fantasme de "l'exclusion des militant--s CCR de la CN" », de « campagne mensongère » et même d'« arnaque » du CCR... Il argue que la plateforme du CCR (la pf6) a bien été validée au CPN et qu'elle sera donc soumise aux AG. Certes : encore heureux ! Mais ce n'est pas suffisant pour prétendre que les conditions de cette CN seraient parfaitement démocratiques. Car l'offensive de la pfU contre le CCR relève d'une pression qui biaise les débats : cela fait planer la menace d'une exclusion dont seuls le moment et les modalités restent à déterminer, et des camarades qui seraient tenté-e-s de voter pf6 peuvent être intimidé-e-s par cette forme de stigmatisation.

De même, l'annonce d'AG séparées, par le moyen de cordons sanitaires contre le CCR sous prétexte de « débats impossibles », ouvre la porte à des remises en cause de la légitimité de certains votes, faute de témoins des autres plateformes, et jette en tout cas l'opprobre sur l'ensemble des membres du CCR. Pourtant, même si tels ou tels textes ou comportements de tel-le-s ou tel-le-s membres du CCR étaient condamnables, il faudrait que cela soit établi non par des courants concurrents, mais par la commission de médiation, dans le cadre des statuts. Or, même alors, cela ne justifierait en aucun cas que l'on ait recours à la notion réactionnaire de culpabilité collective.

L'argument selon lequel, dans deux villes, il y a depuis longtemps des AG séparées entre la FLO et le reste du NPA n'a rien de probant : il est regrettable que cette situation anormale ait perduré, mais il s'agit du moins d'une affaire ancienne, tandis que la menace d'AG purgées des camarades du CCR est une innovation qui s'inscrit dans le cadre de l'offensive récemment déclenchée par la pfU.

Enfin, non seulement l'argumentation de Julien n'est pas convaincante, mais surtout elle est contradictoire avec sa véritable position, qui est celle des dirigeant-e-s de la

pfU. Tout en jurant d'un côté qu'il ne s'agit pas d'exclure le CCR de la CN, il a bien signé de l'autre la déclaration des élu-e-s de la pfU au dernier CPN prétendant que « cohabiter dans un même parti n'est plus possible » et annonçant une « rupture incontournable ». Or, si la séparation est selon la pfU incontournable et si le CCR ne la veut pas (jusqu'à véritable preuve du contraire, au-delà des procès d'intention), comment la réaliser, sinon par une exclusion, sous une forme ou une autre ?

Il faut arrêter l'hypocrisie, mais surtout le déni des droits démocratiques. Quels que soient les torts et les tares du CCR (qu'il faudrait objectiver collectivement si l'on voulait vraiment en discuter et améliorer plus généralement le fonctionnement du parti), ils ne justifient en aucun cas d'exclure ce courant du NPA, ni de lui faire subir ces coups de pression. Le NPA prétendait rassembler des anticapitalistes et révolutionnaires et tout le monde connaît depuis ses début les différents courants qui y participent. La crise du parti ne sera pas surmontée par des « méthodes » antidémocratiques et des manœuvres administratives. Contrairement à trop de courants trotskystes dans le passé, le NPA ne doit pas céder à cette tentation d'éviter les débats de fond, incluant des batailles politiques parfois dures et des polémiques peuvent être âpres. Il n'y a pas d'autre solution que d'organiser au mieux ces débats et de voter. Il aurait fallu d'ailleurs, comme nous le réclamions, organiser pour cela un congrès, et non une simple conférence électorale. Quoi qu'il en soit, cette CN doit être un moment d'échange démocratique sur le fond politique : c'est la seule façon pour tout le parti d'en sortir renforcé.

1 La Tendance CLAIRE les a immédiatement dénoncés : <https://tendanceclaire.org/article.php?id=1676>

Maxime (comité Essonne);Ludovic (comité ENS Paris), le 10 juin 2021